



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**LE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN DANS LA MRC DE LA MATAPÉDIA :  
UN MODÈLE DE PRISE EN CHARGE DU MILIEU**

**Montréal, le 18 septembre 2007.** C'est avec un immense plaisir que la Municipalité régionale de comté de La Matapédia (MRC) s'est associée à la Société intégrée de développement éolien de La Matapédia (SIDEM) pour le dépôt d'un projet éolien collectif de 9 MW dans le cadre de l'appel d'offres de 2000 MW lancé par Hydro-Québec. Il s'agit ici d'un jalon important que franchissent aujourd'hui les leaders politiques et économiques matapédiens au terme de plusieurs de mois de concertation.

C'est en juin 2005 que la MRC de La Matapédia et le Centre local de développement ont formé un comité de travail pour analyser la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien du territoire. Composé de représentants des secteurs agricoles, forestier, touristique, économique et politique, le comité constate rapidement que La Matapédia est sérieusement convoitée pour la qualité de ses gisements éoliens, cependant qu'il est difficile d'en évaluer les retombées économiques pour le milieu.

Le comité de travail confie dans ce contexte un premier mandat à la firme ATI-Éolien pour mesurer les retombées pouvant découler du développement éolien. Les conclusions de cette étude sont éloquentes. Elles confirment que La Matapédia possède un potentiel éolien exploitable de plus de 200 MW. De plus, il n'existe pas d'impossibilité quant au développement de projets communautaires de puissance inférieure à 20 MW. Et voulant maximiser le déploiement de projets éoliens communautaires sur le territoire, il fut convenu de créer une société indépendante dont la mission serait de soutenir le développement éolien du territoire et de soumettre un projet dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec.

En avril 2006, la MRC apportait son support financier à la SIDEM pour lui permettre d'installer des mats de mesure de vents en vue de préparer une soumission dans le cadre du deuxième appel d'offres lancé par d'Hydro-Québec Distribution. Et en juin dernier, la MRC prenait connaissance de l'étude de faisabilité financière d'un projet de parc éolien collectif sur son territoire. Y voyant de nets avantages pour le monde municipal à appuyer la mise en place d'un tel projet, la MRC a manifesté son intention de participer dans une proportion de 40 % dans les capitaux propres à titre de commanditaire dans une société en commandite qui exploiterait un parc éolien d'une puissance de 9MW. Elle a aussi appuyé la SIDEM dans ses démarches pour constituer l'entité légale qui exploitera le parc.

Bien sûr, l'implantation de ces parcs a suscité un débat dans nos collectivités. Les élus de La Matapédia n'ont pas tardé à encadrer ce développement sur le territoire afin d'en minimiser les impacts négatifs sur le cadre de vie des citoyens. La MRC s'est dotée d'outil réglementaire après avoir mené une consultation publique en juin dernier.

Tout est maintenant en place pour réaliser le projet de parc éolien collectif dans la MRC de La Matapédia. Nous savons qu'avec ce seul projet nous ne pourrions résoudre l'ensemble des problèmes économiques auxquels notre collectivité est confrontée. Nous croyons toutefois que la mise en valeur de la ressource éolienne pourra devenir un levier de développement important pour notre communauté. Nous sommes confiants en ce projet que nous déposons aujourd'hui. On doit admettre en tout cas que La Matapédia a fait ses devoirs, tant au niveau de la concertation que sur les plans politique, économique et environnemental. À n'en pas douter, ce projet répond aux objectifs de développement durable des Matapédiennes et des Matapédiens.

- 30 -

Source : Georges Guénard, préfet de la MRC de La Matapédia  
Téléphone : 418-629-2053